

Compte-rendu du bureau exécutif du 29 novembre 2019

Absent excusé : Jean-Luc CORPART.

Absent : Jean-Claude DAZY

A 17h00 heures, le Président ouvre la séance en remerciant les membres présents.

1° Champagne Bridge : Il donne un compte rendu succinct de la réunion de cette instance en date du 15/11/2019 au cours de laquelle il a été décidé de réduire de 500 € la redevance mensuelle des 2 entités concernées et ceci à compter du 1^{er} mars 2020. Ainsi le Comité de Champagne acquittera la somme de 2000 € par mois et le CBRC 1500 €. Les clubs ayant avancé des fonds seront remboursés en 2020.

2° Intendance (restauration) : Le fonctionnement adopté depuis septembre avec fourniture auprès d'une boulangerie locale (LAMARLE 12 rue Saint Léonard à Reims) donne entière satisfaction jusqu'à ce jour. Il est donc décidé puisque Mr Barros ne se manifeste pas de poursuivre l'expérience même si celle-ci demande un peu plus de déplacement pour les bénévoles (passer commandes et chercher celles-ci aux horaires convenus). En conséquence, il est proposé les tarifs suivants : le sandwich à 5€ et la pâtisserie à 2€ à compter de la prochaine épreuve. Ainsi, la petite marge bénéficiaire réalisée permettra d'offrir aux bénévoles un dédommagement matériel symbolique mais personnalisé, non encore défini.

3 ° Cas particulier : La participation d'un joueur non voyant, dont on se réjouit, entraîne malgré tout quelques petits problèmes dans le déroulement de la compétition à laquelle il participe (carte en « braille », arbitre assurant la duplication avec ces cartes spéciales entraînent une perte de temps pour celui-ci - énonciation des cartes jouées, délai un peu plus long pour jouer les donnes...). Pour tous les membres du bureau, pour lesquels il est hors de question de remettre en cause ce joli geste d'intégration, une question se pose : l'intéressé va-t-il venir régulièrement en Champagne participer à des compétitions. Si c'est le cas, il

conviendra donc d'acheter des séries d'étuis qui lui seront réservés avec ses cartes spéciales dont il faudrait une ou deux séries complémentaires.

4° Horaires des compétitions : Minh signale l'éternel problème évoqué pratiquement lors de chaque compétition (jouer ou pas le dimanche matin, jouer plus ou moins tard le soir, jouer sur 2 jours complets...). Il est évident qu'on ne peut satisfaire tout le monde, compte tenu des déplacements tout d'abord, mais aussi et surtout, que le nombre de dames jouées dépend du genre d'épreuves, du nombre de participants, etc.....Jouer le samedi matin éliminerait les joueurs qui travaillent, terminer tard dissuaderait les plus âgés, une épreuve trop courte (20 / 22 dames) serait frustrante...que faire ?? Signalons qu'une première démarche incitative a été réalisée au niveau du Comité de Champagne organisant des épreuves décentralisées en « districts ».

Point sur les compétitions effectuées :

- Mixte/2 promotion :

Une belle progression du nombre de participants à cette épreuve est à noter (76 paires en tout), dû sûrement à ce qui a été évoqué précédemment. Quelques petits problèmes secondaires sont survenus dans leur déroulement à Charleville et à Laon mais ne remettront en aucun cas en cause, le renouvellement de l'expérience l'année prochaine. Le Président profite de cette occasion pour remercier Minh qui assume avec compétence, dévouement, disponibilité et amabilité la coordination de cette opération en collaboration avec les présidents et arbitres des clubs concernés. A l'issue des éliminatoires récemment réalisées dans les clubs concernés, le Bureau propose de qualifier toutes les paires ayant réalisé le score de 50% au tournoi même si elles dépassent les 60% de qualifiés. De plus, le Bureau propose de reverser une part du gain aux clubs organisateurs si gain il y a.

- Dames par paires :

L'an dernier, 50 paires avaient participé. Cette année, à ce jour 39 paires seulement sont inscrites. Ce manque d'engouement surprenant des dames semble dû à un léger malentendu qu'il conviendrait de lever au plus vite ; les inscriptions sont faites « globalement » en début de saison (comme la coupe de France) c'est-à-dire sans distinction de catégories (excellence, honneur, promotion.....)

Lorsque toutes les paires intéressées se seront fait connaître, l'organisation des

épreuves sera établie. Les paires d'indice le plus faible (en fonction de leur nombre) se rencontreront dans un premier temps ; les meilleures de ce premier tour seront qualifiées pour rencontrer les qualifiées d'office du 2^{ème} tour et ainsi de suite pour parvenir en finale de Comité. En Champagne, vu le nombre d'inscrites, la finale de Comité devrait être très vite atteinte..... 2 tours vraisemblablement.

- **Interclubs :**

La notion de représentativité d'un club a-t-elle encore un sens surtout en 1^{ère} division ? L'arrivée de joueurs « mercenaires » ne fausse-t-elle pas la compétition ? Pourquoi la FFB n'impose t'elle pas un nombre minimal de participations à des tournois du club pour pouvoir représenter celui-ci ?

Succession :

En fin de réunion, est abordée de façon sereine, la succession du Président qui avait annoncé qu'il ne renouvelerait pas son mandat qui arrive à échéance en 2020. Il fait savoir qu'il n'a pas organisé celle-ci, de quel droit d'ailleurs et que donc celle-ci s'avère ouverte. A ce jour, une personne s'est proposée de prendre la succession.

Sur ces bonnes paroles, à 19 heures, le Président clôt cette réunion de bureau.

Le Vice-Président

Lionel MASSE